

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2017**

Date de convocation : 4 octobre 2017	Nombre de conseillers : en exercice : 14
Date d'affichage du compte-rendu : 12 OCT. 2017	présents : 9 votants : 4

	L'an deux mille dix-sept, le dix octobre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.
Présents :	LOUIS Thierry – COSSERON Claude – GILLES Christophe – LEMAITRE Cyril - LECLERC Joël – LENOEL Jacqueline - DIEUL Sandrine - AUCRETERRE Stéphane - POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés :	BARJOL Chantal a donné procuration de vote à LENOEL Jacqueline GOUBERT Eric a donné procuration de vote à GILLES Christophe. GOYER Muriel a donné procuration de vote à DIEUL Sandrine. LEMAITRE Philippe a donné procuration de vote à LEMAITRE Cyril.
Absente :	MESNAGE Dominique.
Secrétaire de séance :	DIEUL Sandrine.

Délibérations prises à l'unanimité :

- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire à prendre la décision modificative n° 3 au budget communal 2017 pour permettre le versement à la Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche » du fond de concours relatif à l'étude d'opportunité d'un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative n°4 au budget communal 2017 pour mandater deux effacements de dettes
- ✓ Adoption du règlement du cimetière communal (ancien et nouveau)
- ✓ Exercice du Droit de Préemption Urbain de la commune pour l'acquisition d'une partie de terrain situé rue de Bretteville à Saint-Germain/Ay plage, lorsque la propriété de MM. Maloisel sera mise en vente, pour faciliter la circulation publique à cet endroit dans le cadre du futur aménagement d'un lotissement privé
- ✓ Participation 2017 au frais de fonctionnement du Smel (Synergie Mer et Littoral) pour un montant de 164,27 €
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour demander au procureur de la république l'autorisation d'affecter la salle polyvalente du bourg à la célébration de mariages en complément de la salle du conseil municipal de la mairie
- ✓ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour accomplir la démarche liée à la mise en place de la télé-déclaration et du télé-paiement de la Contribution de Solidarité 1% et pour signer la convention correspondante
- ✓ Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche et de l'extension de son périmètre
- ✓ Adoption du rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016

- ✓ Modification de la délibération du 11 octobre 2016 relative au recensement de la longueur de la voirie communale
- ✓ Avis favorable à la coopération entre la commune et la communauté de communes « Côte Ouest Centre Manche » pour la mise en place d'un projet d'itinéraires cyclables sur le territoire communautaire
- ✓ Fixation du montant de la participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école communale pour l'année scolaire 2016/2017 à 250,00 €/élève
- ✓ Modification du règlement intérieur du Restaurant Scolaire liée au renouvellement du Protocole d'Accueil Individualisé en cas d'allergie alimentaire
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer la convention de partenariat avec l'académie de Caen dans le cadre du « Plan numérique pour l'éducation » de l'école

Fait à Saint-Germain/Ay,
Le 10 octobre 2017,
Le Maire,
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : 12.10.2017.....
RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 30.11.2017
Le Maire,